

9 décembre 2016

Villes et villages fleuris

72 communes primées, 6 nouvelles « fleurs »

La remise des prix du 58^e concours des villes et villages fleuris s'est tenue ce jeudi 8 décembre à Evreux. 72 communes ont été mises à l'honneur en présence de Sébastien Lecornu, président du Département et Thierry Plouvier, président d'Eure Tourisme. Six ont reçu leur première « fleur ».

Plus de 200 personnes, élus des communes pour l'essentiel, se sont retrouvées à l'Hôtel du Département, à Evreux, pour la traditionnelle remise des prix de la campagne départementale des villes et villages fleuris. Cette 58^e édition, par sa longévité et son nombre croissant de participants, témoigne de l'importance accordée par les communes à la végétalisation de leurs espaces publics. « *244 villes et villages ont été candidats à ce concours, soit 1/3 des communes de l'Eure. Cela commence à compter !* », lance, en introduction de la cérémonie, Sébastien Lecornu, président du Département. « *Que l'on soit rural ou urbain, cet événement nous rassemble car le fleurissement fait parti de notre paysage eurois ; ce paysage si précieux qu'il a inspiré de grands artistes impressionnistes. Le fleurissement vient compléter toutes les actions que nous pouvons mener pour sauvegarder ce paysage historique : la protection des messicoles et de la biodiversité, de l'eau, des espaces naturels sensibles, du patrimoine...* »

Plus de fleurs, plus de tourisme

Élément d'amélioration du cadre de vie des habitants et pour les visiteurs, le fleurissement est un vecteur d'attractivité touristique. « *Je suis ravie que l'engouement pour cette campagne départementale des villes et villages fleuris reste intact* », reconnaît Thierry Plouvier, conseiller départemental et président d'Eure Tourisme avant d'annoncer que « *72 communes vont recevoir un prix ce soir dont 9 pour l'obtention de leur première fleur ou d'une fleur supplémentaire.* » Cela porte à 86, le nombre de communes euroises dotées du label qualité « Villes et villages fleuries ».

EN CHIFFRE

- 244 communes euroises inscrites au concours 2016 des villes et villages fleuris
- 72 communes primées au palmarès 2016 dont :
 - 6 communes pour le prix de la première participation
 - 10 pour le prix du fleurissement
 - 10 pour le prix du paysage
- 1 prix de l'intercommunalité fleurie pour la communauté de communes de Lyons-la-Forêt.
- 9 communes sont nouvellement labellisées 1 fleur ou plus :
 - 1 fleur : Conteville, Croth, Drucourt, Saint-Mards-de-Blacarville, Saint-Pierre d'Autils, La Saussaye.
 - 2 fleurs : Ezy-sur-Eure, Giverny et Marcilly-sur-Eure.
- 86 communes de l'Eure sont désormais labellisées entre 1 et 4 fleurs
- 37 000 € de prix pour soutenir le fleurissement des communes de moins de 1000 habitants

Fleurir chez soi : 12 habitants récompensés

Se déroulant en parallèle la campagne départementale des villes et villages fleuris, le concours départemental des maisons fleuries de l'Eure récompense, chaque année, les habitants qui participent à l'embellissement de leur commune en fleurissant leur jardin, leurs murs, leurs fenêtres, etc. En 2016, 99 Eurois ont participé à ce concours qui met à l'épreuve la qualité des plants, l'harmonie des couleurs, l'esthétique de l'ensemble et la propreté et l'entretien de leur fleurissement. 12 habitants, concourant dans l'une des quatre catégories, ont reçu un prix. Voici le palmarès 2016 :

Catégorie « jardin visible de la rue »

1er prix : Gérard LEBOURG de Saint-Samson-de-la-Roque

2e prix : André BOURGAULT de Conteville

3e prix ex aequo : Alain AVENEL de Breuilpont et Michel LERAT d'Evreux

Catégorie « fenêtres, balcons ou murs »

1er prix : Joé CHERON des Andelys

2e prix : Micheline COQUET de Bernay

3ème prix : Rémy DENIZE de Le Bec-Hellouin

Catégorie « équipements touristiques » (*hôtels, campings, offices de tourisme, chambres d'hôtes...*)

1er prix : Jean-Marie BOULARD des Andelys

2e prix : Serge BLARRE du Bosc-du-Theil

3e prix : Patrick LECHEVREL d'Evreux

Catégorie « ferme fleurie »

1er prix : Odile ANFREY de Conteville

2e prix : Renée LEFEBVRE de Le-Bosc-du-Theil

Trophée "Département fleuri" 2016

L'Eure se distingue pour la seconde fois

Obtenu pour la première fois en 2011, le trophée "Département fleuri" vient de nouveau d'être attribué à l'Eure par le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF). Seul département normand à avoir cette distinction, ce label récompense les actions du conseil départemental en faveur du fleurissement des communes euroises et son engagement à préserver la qualité de vie et l'environnement sur son territoire. Ainsi, l'Eure c'est :

- > 244 communes engagées dans la démarche « villes et villages fleuris » ;
- > 86 communes labellisées 1, 2, 3 ou 4 fleurs ;
- > près de 30 jardins, potagers ou parc paysagers ouverts à la visite ;
- > le département le plus boisé de Normandie ;
- > 17 cours d'eau, du modeste ruisseau à la vallée de la Seine ;
- > 18700 hectares de Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique ;
- > 39 Espaces naturels sensibles ;
- > 2 sites Natura 2000 ;
- > 4000 km de chemins de randonnées ;
- > de nombreuses actions du Département et de ses partenaires pour préserver les ressources naturelles et la nature (gestion des déchets et économie d'énergie dans les collèges, plan climat-énergie, plan d'action en faveur des fleurs des champs, promotion des circuits-courts alimentaires, lutte contre la précarité énergétique, fauchage différencié, assainissement et protection de l'eau...)
- > et encore de nombreux projets en train de se concrétiser comme la Seine à Vélo ou la création de territoire à énergie positive (TEPOS).

En France, seuls 21 Départements ont actuellement le label « Département fleuri », décerné pour une période de cinq ans par le jury national du CNVVF.

Contact presse

Département de l'Eure


Bruno Simon


02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr

Eure Tourisme

Capucine Dhalluin
02.32.62.84.32 / capucine.dhalluin@eure-tourisme.fr

 www.eureenligne.fr

 eureenligne

 DepartementEure